

Chargé(e) de communication :

▶ En bref :

Intervient au niveau de la communication interne et participe à la sensibilisation de l'opinion publique sur les axes d'intervention de la structure.

▶ Mission et responsabilités :

- Communication interne : valorisation du site, newsletter, recherche et suivi de partenaires;
- Communication externe via les médias, la presse et Internet ;
- Campagnes de sensibilisation : affichage ; produits partage, organisation d'événements.

▶ Conditions de travail :

- Travail effectué au siège ;
- Importance du travail en réseau.

▶ Formation :

- Bac +3 à Bac +5 ;
- Pour les diplômés d'écoles de commerce, option communication souhaitable.

▶ Compétences :

- Bonne culture générale et maîtrise d'une langue étrangère ;
- Esprit de synthèse et force de proposition ;
- Maîtrise des techniques de communication et des nouvelles technologies.

▶ Atouts :

- Qualités relationnelles : aisance à l'oral, sens de l'écoute, diplomatie ;
- Bonnes capacités d'adaptation, réactivité et pragmatisme ;
- Qualités rédactionnelles et éditoriales, rigueur et sens de l'organisation.

▶ Salaire indicatif :

En France : 2 000 euros brut par mois en moyenne.